

## CHAPITRE PREMIER

# ANTHROPOLOGIE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT

Claude Robineau

L'anthropologie économique constitue un effort, de la part des scientifiques en sciences sociales (enseignants, chercheurs) pour intégrer, dans l'étude du processus de développement dans les pays du Tiers Monde, les structures sociales et les facteurs sociaux.

Dès la fin de la dernière guerre mondiale, les autorités responsables dans les pays anglophones en développement ont patronné des monographies socio-économiques destinées à connaître le niveau de vie et les problèmes de développement. Par ailleurs, des anthropologues anglo-saxons se sont intéressés aux processus économiques qui affectent les PVD (1) et l'américain Melville Herskovits a fait paraître en 1952 sous le titre « Economic Anthropology » une synthèse de l'économie de ces sociétés (2).

Nous nous demanderons donc quel est l'apport de l'anthropologie économique à la connaissance et à la solution des problèmes de développement à travers les trois questions :

- 1) Qu'est-ce que l'anthropologie économique ?
- 2) Qu'a-t-elle à faire avec l'économie du développement ?
- 3) Qu'apporte-t-elle à la recherche économique sur le terrain ?

On peut définir provisoirement et de façon approximative l'anthropologie économique comme les facteurs sociaux, culturels, politiques qui pèsent sur les faits et les phénomènes économiques. Différents rappels et un essai d'histoire permettent de préciser ce champ : qu'il s'agisse de facteurs non économiques dans la théorie du calcul économique (3), de la théorie psychologique de l'inflation de H. Aujac ou de la place relative de l'économie dans les sociétés : si Marx avance que c'est dans le mode de

---

1) On citera (très sélectivement) :

Sol TAX, 1953, *Penny Capitalism* (« Capitalisme d'un sou »), Chicago, Smithsonian Institution.

Raymond FIRTH, 1946, *Malay Fishermen : Their Peasant Economy*, London.

R. FIRTH & B.S. YAMEY, 1964, *Capitalism, Saving and Credit in Peasant Societies*, London, George Allen and Unwin.

2) 1<sup>re</sup> éd. 1940 sous le titre : *The Economic Life of Primitive Peoples*.

3) Cf. R. BARRE, 1959, *Économie politique*, Paris, PUF, pp. 160 et suiv.

production capitaliste que l'économie émerge comme une sphère autonome de la société, l'économiste et historien Polanyi souligne que les faits économiques sont (à des degrés variables selon les sociétés) *embedded, enmeshed* (« encastrés », « ennoyés ») dans la structure sociale (4). Quant à l'histoire, elle souligne la convergence de deux courants, l'un de la pensée économique, l'autre de l'anthropologie sociale et culturelle, vers l'émergence d'une explicitation de l'économie non refermée sur elle-même (5), émergence que symbolise l'ouvrage *Trade and Market*, manifeste de l'anthropologie économique publié sous la direction de Polanyi (Voir Encart n° 1).

*Trade and Market* apporte des concepts : la définition substantive de l'économie, l'économie encastrée dans la structure sociale, le caractère institutionnel de l'économie (avec le commerce administré, la notion de *port of trade*, la typologie de l'intégration économique, réciprocité, redistribution, marché).

Il donne une impulsion à la pensée économique avec les deux propositions : de Cl. Meillassoux sur le droit des sociétés à une économie différente (6), de M. Godelier qui proclame, par delà la spécificité des systèmes économiques bâtis sur les sociétés industrielles et la multiplicité des systèmes dans les autres sociétés, l'existence d'une économie générale (7).

Il invite à l'interrogation sur les systèmes économiques des sociétés non industrielles, avec une réponse donnée par appel au concept marxiste de mode de production (Encart n° 2 p. 47).

4) POLANYI (K.), ARENSBERG (C.), PEARSON (H.), 1957, *Trade and Market in the Early Empires*, Glencoe (Illinois), The Free Press. Traduit en français sous le titre : *Les systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* avec une préface de M. GODELIER, Larousse, Paris, 1975.

5) Tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle s'exprime dans la pensée économique un courant contestateur du concept d'*homo oeconomicus*, de l'universalisme des lois de l'économie classique et de la démarche (de l'énoncé des lois à leur vérification par les faits). Ce courant est notamment exprimé par l'école historique allemande, l'œuvre de Le PLAY et l'école institutionnaliste américaine.

Parallèlement, un courant d'anthropologues s'intéresse à l'expression des faits économiques dans les sociétés qu'ils étudient : Malinowski et l'étude de la Kula, Franz Boas et le phénomène du potlatch, Mauss avec l'Essai sur le don...

La rencontre de ces deux courants à travers des économistes et des anthropologues contemporains aboutit à une proposition de recentrage de l'économie sur les institutions et les comportements.

6) MEILLASSOUX (Cl.), 1960, Essai d'interprétation du phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'auto-subsistance, *Cah. Etu. afr.*, n° 4, pp. 38-39. Face à ces sociétés, la réaction des économistes (et des anthropologues) a été, soit de nier l'existence dans ces sociétés d'un problème économique, soit au contraire d'y reconnaître l'existence d'une économie, mais dans les termes de l'économie élaborée à partir des expériences industrielles du XIX<sup>e</sup> siècle. Meillassoux dépasse ces deux positions en énonçant :

- que ces sociétés ont une forme d'économie,
- que ces économies obéissent à des lois qui leur sont propres. Cf. *Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM*, Ed. de l'ORSTOM, coll. « Colloques et séminaires », Paris, 1985, p.121.

## ENCART N° 1

## TRADE AND MARKET IN THE EARLY EMPIRES

Cet ouvrage fondamental qui va impulser de façon directe la plupart des travaux d'anthropologie économique est publié en 1957 et rassemble sous la direction d'un économiste et historien américain d'origine hongroise Karl Polanyi, d'un anthropologue Conrad Arensberg et d'un économiste Henry Pearson les travaux d'une vingtaine de chercheurs entrepris à l'orée des années 1950.

Son titre se rapporte expressément à la première partie de l'ouvrage qui porte sur les anciens empires de l'Antiquité, au Moyen-Orient : c'est là que se forme la problématique de l'ouvrage ; la spécificité et le particularisme des marchés ; les caractères politiques, familiaux, religieux des économies palatales ; les aspects gouvernementaux du commerce à longue distance *administrated trade*. La seconde partie rassemble des monographies sur différentes sociétés historiques, des Berbères à l'Inde et du Bénin aux Aztèques, qui précisent divers points d'organisation socio-économique : opposition du commerce organisé à longue distance et des marchés non officiels de produits vivriers, des échanges lignagers ou inter-lignagers à base de don avec le commerce contrôlé par l'État dans les *ports of trade* (places privilégiées de commerce).

La troisième partie du livre rassemble les conclusions tirées des études précédentes ; c'est là que l'on trouve les thèmes les plus célèbres ; depuis la notion d'économie encastrée (*embedded, enmeshed*, littéralement « enlitée », « prise au filet ») dans la structure sociale ; la définition de l'anthropologie économique comme une économie générale dont la science économique, fondée sur l'expérience des économies industrielles, constituerait un département ; jusqu'à la typologie de l'intégration économique autour du don (1°), de la redistribution (2°), et de l'échange généralisé ou du marché gouverné par la formation de prix (3°), qui prétend recouvrir la diversité des formes des économies à la surface du globe, dans le temps et l'espace. Par opposition à la définition de la science économique qualifiée de formelle et fondée sur la rareté et le choix entre des moyens alternatifs, les auteurs fondent l'anthropologie économique sur une définition de l'économie qu'ils appellent *substantive* et qui s'inspire de celle d'Adam Smith sur la production et la circulation des richesses.

*Trade and Market* a influencé aussi bien l'anthropologie économique en France avec Claude Meillassoux qu'un grand courant américain avec notamment le nom de George Dalton. Tout l'apport de K. Polanyi et de son équipe a été évalué dans l'article de Dalton, 1969.

À partir de la résurgence (à partir des années 50 et notamment après 1960) du concept de mode de production asiatique et avec la relecture de Marx par Althusser et Balibar (8), est entreprise l'explicitation des écono-

7) (ci-contre) GODELIER (M.), 1965, *Objet et méthode de l'anthropologie économique, L'Homme*, V, n° 2, pp. 32-91. Cf. aussi *Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM*, pp. 121-122, 129-130. Pour une typologie des systèmes, cf. G. DALTON, 1969, *Theoretical Issues in Economic Anthropology, Current Anthropology*, n° 10, pp. 63-102.

8) ALTHUSSER (L.), 1965, *Pour Marx*, Paris, Maspéro.  
ALTHUSSER (L.) et BALIBAR (E.), 1971, *Lire le Capital*, Paris, Maspéro.

mies de l'Afrique et du Tiers Monde, de leur histoire et de leurs rapports avec le colonialisme, le néo-colonialisme et le marché international (9), à l'aide des concepts de mode de production, de formation sociale, de contradictions et de transition (10).

L'anthropologie économique apparaît alors comme une discipline qui concourt, à côté des disciplines voisines (géographie humaine, histoire, science économique, sociologie et anthropologie) à l'explicitation des faits sociaux ; discipline pourvue d'une théorie de l'évolution des sociétés et d'une méthode, celle que lui procure l'anthropologie (la méthode inductive, du terrain et de la collecte des faits à la généralisation) (11).

L'essai historique que nous avons brossé montre que si le développement de l'anthropologie économique répond à des interrogations scientifiques, il correspond aussi à la prise en compte progressive et accélérée (depuis les années 50 et surtout 60) des problèmes de développement et d'inégalités de développement des sociétés.

On multiplie les études. On veut comprendre et l'on s'efforce de coupler analyse économique et analyse sociale, parce que l'on sait que l'on ne peut pas comprendre les phénomènes économiques si l'on fait abstraction de la société, si on ne les re-situe pas dans la société. On peut repérer dans les études deux modes de couplage :

- un couplage par analyses parallèles, économique et socio-culturelle avec juxtaposition des deux analyses ;
- un couplage plus intégré, au niveau de l'analyse des processus qu'a permis l'anthropologie économique inspirée de Marx (Encart n° 3 p. 49).

D'une manière générale, ce recours à l'anthropologie économique a correspondu à des besoins :

a) le dénuement conceptuel et méthodologique de l'économiste dans l'étude des économies non industrielles et non occidentales.

---

9) L'explicitation du mode de production asiatique puis l'élaboration de modes de production plus proches des réalités africaines et tiers-mondistes ont donné lieu à une production littéraire considérable d'où émergent notamment les noms de MELLASSOUX, TERRAY, REY.

Cf. *Approche anthr. et rech. éco. à l'ORSTOM*, pp. 123-124.

Une anthropologie économiste d'inspiration marxiste s'est ainsi constituée dont a rendu compte H. MONIOT in Fr. POUILLON et alii, 1976, *L'Anthropologie économique. Courants et Problèmes*, Paris, Maspéro, coll. « Dossiers africains », pp. 33-56.

10) Pour une illustration de ces concepts, cf. M. GODELIER, 1973, *Horizons, trajets marxistes en anthropologie*, Paris, Maspéro, pp. 83-91. L'auteur montre, à partir d'une analyse de l'économie et de l'histoire des Incas étudiés par l'anthropologue John Murra la succession des formations sociales avant et après la conquête espagnole et au sein de chacune d'elles l'articulation et l'évolution des modes de production.

## ENCART N° 2

## RAPPEL DE LA NOTION DE MODE DE PRODUCTION

Ce concept se définit comme l'ensemble des forces productives (instruments de production et hommes qui les mettent en œuvre et produisent les biens matériels) et des rapports sociaux qui naissent du procès de production (rapports de production) au sein d'une société donnée. Les rapports de production sont déterminés par la forme prise par la propriété des moyens de production (terre, matières premières, instruments de production) ; ils déterminent les rapports de répartition : l'ensemble des rapports de production constitue la structure économique de la société, la base réelle sur quoi s'élève une structure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience sociale déterminées (1).

Un mode de production résulte donc, à un moment donné, de l'état (et de l'évolution) des forces productives et des rapports de production à ce moment ; il est le produit d'un développement historique. Il est, de plus, le produit d'un moment historique dans l'évolution de la société : en effet, il doit y avoir correspondance entre l'état des forces productives et les rapports de production, entre la base économique de la société et sa superstructure ; si cette correspondance est rompue, si l'évolution des forces productives entraîne la formation de nouveaux rapports, si la superstructure accélère ou entrave le développement de la base, de nouveaux modes de production apparaissent.

Un dernier point doit être souligné : la notion de mode de production ne se confond pas avec la forme prise par la société. Une même formation économique et sociale peut contenir plusieurs modes de production différents ; l'un d'eux peut être dominant. De plus, la notion de mode de production a un caractère général qui dépasse le cadre d'une société donnée ; au contraire, une formation sociale relève de l'histoire et désigne un type de société qui fait « référence au mode de production dominant mais peut inclure d'autres caractéristiques économiques et sociales » (2).

1) KARL MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, Éditions sociales, Paris, 1957, préface p. 4.

2) J. SURET-CANALE, 1967, *Problèmes théoriques*, in *Premières sociétés de classes et mode de production asiatique*, Recherches internationales à la lumière du Marxisme, n° 57-58, p. 9.

11) (ci-contre) Les références suivantes permettront une bonne approche de l'anthropologie économique et de ses développements :

G. DALTON, 1969, *Theoretical Issues in Economic Anthropology*, *Current Anthropology*, op. cit. supra.

M. GODELIER, 1974, *Un domaine contesté : l'anthropologie économique. Recueil de textes*, Paris - La Haye, Mouton.

Fr. POUILLON et alii, 1976, *L'anthropologie économique. Courants et problèmes*, Paris, Maspéro, op. cit. supra.

*Essai sur la reproduction de formations sociales dominées*, ORSTOM, coll. « Travaux et Documents », n° 64, Paris, 1977.

*Approche anthropologique et recherche économique à l'ORSTOM*, op. cit.

Cl. ROBINEAU, 1987, *L'anthropologie économique* in *Images des Sciences de l'Homme*, supplément au *Courrier du CNRS*, n° 67, pp. 37-39.

S'agissant des économies paysannes de l'Europe occidentale avant la seconde guerre mondiale, le sociologue Henri Mendras écrit :

« Le paysan travaille la terre pour se nourrir : toute théorie de l'économie paysanne n'est que le commentaire de cette formule lapidaire (...). Mais le paysan produit pour un marché englobant (...). Toutefois cette exigence n'est qu'accessoire pour comprendre la logique qui préside au calcul économique du paysan.

« Par paysan, il faut entendre famille paysanne (...).

« Chaque produit a sa destination particulière et aucun n'est substituable à un autre : l'herbe nourrit les animaux, le blé les hommes (...).

« L'unité indissoluble du groupe domestique et de ses membres, à la fois producteurs et consommateurs, et le fait que la terre, du point de vue de l'économie du groupe, est un moyen de vivre et non un capital à rentabiliser font que le système économique paysan ne peut s'analyser dans les termes de l'économie industrielle. »

(H. MENDRAS, 1976, *Sociétés paysannes*  
Paris, Colin, pp. 40-43)

b) La différence, tenue pour radicale, des sociétés traditionnelles en développement avec l'économie des pays industrialisés : c'est le propos tenu par Meillassoux sur le phénomène économique dans les sociétés traditionnelles d'autosubsistance (MEILLASSOUX, 1960, *op. cit.*) qui renvoie à une autre économie, celle que recouvre l'expression anthropologie économique.

c) L'anthropologie économique, instrument idéologique de libération.

La science économique se dit neutre. Pourtant, elle a été (ou est parfois), considérée comme un instrument de domination capitaliste sur le Tiers Monde (du centre sur la périphérie, cf. Samir AMIN 1970, *L'accumulation à l'échelle mondiale*) ; d'où en revanche la fortune de l'anthropologie économique.

Daniel Delaunay, économiste et démographe de l'ORSTOM écrit :

« Après les indépendances, (le tiers-mondisme) succède à l'anti-colonialisme chez les générations qui assistent à la fin (des empires coloniaux). Beaucoup d'entre nous partirent en Afrique avec le sentiment coupable d'une dette difficile à épouvanter. Dans ce contexte, une certaine anthropologie marxiste était parée d'un charme moral : instrument scientifique de la dénonciation de l'Occident colonial, elle confortait notre culpabilité en même temps que la raison et l'espoir. Car le projet de l'anthropologie économique française ne fut-il pas d'appliquer les principes de la théorie marxiste aux nations pauvres, nations prolétaires dont les luttes de libération devaient être le ferment d'une révolution qui promettait enfin d'être mondiale ? »

(D. DELAUNAY, in *App. anthr. et rech. éco. à l'ORSTOM, op. cit.*, p. 21)

Cette position rejoint celle d'économistes et sociologues originaires du Tiers Monde pour lesquels le développement doit être libération et qui assignent à l'anthropologie ce rôle libérateur.

## ENCART N° 3

## SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE DANS LES ÉTUDES DE DÉVELOPPEMENT

La plupart des chercheurs anthropologues, sociologues, économistes, géographes qui ont eu à travailler dans les sociétés rurales, notamment dans le cadre de problématiques de développement ont rapidement remarqué la liaison étroite existant entre économie et société, excluant la prétention, fondée sur une interprétation un peu stricte de la théorie économique, de rendre compte des phénomènes de production ou d'échanges sans référence aux institutions extra-économiques (familiales, politiques, religieuses, culturelles) qui en sont soit la cause, soit l'effet. Un des apports de l'anthropologie économique a été, après que Marx l'ait fait, de souligner les rapports étroits existants entre l'économie et la société et d'élaborer des modes d'articulation précis entre ces deux termes.

**1. L'approche socio-économique classique.** Exemple des Comores (Cl. ROBINEAU, 1966, *Société et économie d'Anjouan*, Paris, ORSTOM, Mémoire n° 21).

On a procédé à l'étude de l'économie comorienne sous son double aspect des plantations industrielles étrangères et des économies autochtones urbaines et villageoises, vivrières et d'exportation, et à celle de la société comorienne sous ses deux termes citadins (classe dirigeante) et rural (paysans). Le couplage économique/social fait apparaître une double série de paires :

- société comorienne/économie paysanne (dominée par les firmes étrangères et la ville = la classe dirigeante),
- colonisation européenne/économie de marché (investissant l'économie globale et dominant les milieux sociaux comoriens).

**2. L'anthropologie économique intégrée**

Le couplage (ou plutôt ici *l'embrayage*) se fait de façon plus précise : par les concepts originellement marxistes de « mode de production », « rapports de production », « formation sociale », « reproduction », « transition ».

Une relecture du travail précédent ferait apparaître la succession de deux formations sociales, l'une précoloniale, l'autre colonisée avec un passage d'une structure en ordres (aristocratie/esclaves/hommes libres) à une structure en classes (bourgeoisie citadine/paysans) et coexistence, dans la formation colonisée, de deux systèmes de production, l'un comorien unissant bourgeoisie et paysans à travers des rapports de métayage, l'autre européen reliant les firmes étrangères aux paysans comoriens par le salariat.

Les couplages ou les relations qu'une analyse classique faisait apparaître sont remplacés par des processus (successions de formations sociales, rapports de systèmes de production) mettant en relation des phénomènes exprimés dans leur totalité sociale et économique.

L'idée que le recours à l'anthropologie économique permettait, mieux que les concepts et les théories de la science économique, de résoudre les problèmes posés par le développement a été confortée par l'apport, aux économistes sur le terrain dans les pays en développement, des méthodes de l'anthropologie. Deux questions :

- Quelles sont, pour un économiste, les caractéristiques du terrain qui rendent difficile l'application des théories, concepts, méthodes propres aux économistes et solliciteraient donc une approche en termes d'anthropologie économique ?
- Quel est l'apport, dans ce cas, de l'anthropologie économique ?

On dira très sommairement que dans les PVD, le terrain des économistes est caractérisé, en termes économiques, par des problèmes d'articulation de l'économie et, en termes anthropologiques, par l'aspect total des faits et des phénomènes traités par les économistes. Le schématisme inspiré par la dualité traditionnel/moderne qui renvoie à la limite à un clivage grossier anthropologie/économie fait place à une vision nuancée qui allie plus qu'elle n'oppose tradition et modernité, refuse l'identification progrès/modernité, approprie dans le champ de l'étude le non-mesuré, le hors-statistique et intègre dans l'analyse une multiplicité de secteurs plus ou moins bien articulés entre eux et aux réseaux économiques mondiaux. L'un des premiers problèmes est alors d'identifier des systèmes, leur fonctionnement, les interrelations ; et avant de mesurer, dégager des rapports significatifs, de décrire, repérer des processus. Ce que permet la méthode anthropologique privilégiant l'observation, l'analyse « micro », au ras du sol (au niveau des familles, des exploitations, des entreprises, du village...). Les aspects de totalité des phénomènes à l'étude incitent aussi à une approche anthropologique : celle-ci est davantage propre que l'économie à l'étude en profondeur des phénomènes qui est nécessaire pour les comprendre. Ex. la dot, la division du travail entre les sexes (cf. Introduction, la démarche anthropologique).

L'anthropologie économique apporte donc une meilleure perception des aspects qualitatifs des phénomènes économiques ou ayant des incidences économiques. On rappellera aussi le meilleur couplage dans l'explicitation des rapports économie/société réalisé notamment grâce aux concepts de l'anthropologie marxiste (cf. *supra*). Toute l'économie familiale et plus largement l'économie rurale dans les pays d'Afrique au sud du Sahara est étroitement dépendante des formes de la société et donc des données anthropologiques (cf. Introduction).

Il nous faut aussi revenir sur l'apport méthodologique. J.-M. Gastellu, économiste anthropologue de l'ORSTOM, écrit, comparant l'économie à l'anthropologie :

« (Leurs) méthodes sont opposées : en simplifiant (on a), d'un côté, une science déductive fondée sur une philosophie rationaliste dont les études sont d'ordre quantitatif, situées de préférence au niveau macro-économique, et de l'autre, une science inductive fondée sur une philosophie empiriste dont les études sont d'ordre qualitatif, situées de préférence au niveau micro-sociologique. »



Parlant de sa propre démarche, l'auteur dit que *la méthode anthropologique l'a bien souvent emporté (...) car plus adaptée aux besoins d'une recherche sur le terrain.* (J.-M. Gastellu, 1981 - *L'Égalitarisme économique des Serer du Sénégal*, Paris, ORSTOM, coll. « Trav. et Doc. », n° 128, pp. 38-39).

Par la suite, l'auteur explicite ses choix : induction ; combinaison du quantitatif et du qualitatif, le quantitatif venant compléter en tant que mesure l'analyse qualitative préalable ; complémentarité macro-micro-économique par insertion de la monographie locale dans les cadres plus larges ethnique, national, international ; démarche principalement empirique (*ibid.* pp. 41-48). Ce qui revient à dire que Gastellu a opéré une démarche essentiellement anthropologique combinée si possible aux autres approches de façon à corriger les défauts de cette démarche. (*App. anthr. et rech. éco. à l'ORSTOM op. cit.* p. 116.)

Si face à la science économique l'anthropologie a une force, la démarche sur le terrain, elle a aussi sa faiblesse : ses propres limites. On a déjà, soit ici, soit en Introduction (la démarche anthropologique), cité le difficile mariage du qualitatif et du quantitatif, le problème méthodologique que pose la généralisation des résultats dans le temps et l'espace, la non-prise en compte de l'espace dans l'analyse. Ceci dit, ces défauts sont bien connus et des biais peuvent les corriger (cf. à ce propos la démarche exposée de J.-M. Gastellu). De façon plus générale, on peut dire que la vogue de l'anthropologie économique qu'on peut dater de la décennie 1965-1975 est passée, ce me semble-t-il pour deux raisons :

1) C'est d'abord la distance prise vis-à-vis de l'appareil théorique et conceptuel d'inspiration marxiste, ce qu'Henri Moniot avait appelé « l'anthropologie économiste française d'inspiration marxiste » - ce, en dépit de fidélités tenaces (12). C'est M. Godelier qui parle de l'anthropologie économique comme d'« un domaine contesté » (13). Toutefois, il y a dans cette distanciation un effet de retard dû au passage à la recherche des étudiants formés auparavant : on voit bien, dans la recherche menée sous l'égide de l'ORSTOM, que beaucoup d'études qui datent des années 80 se réclament de cette anthropologie économique ; cela par suite des délais d'enquête, d'élaboration, de rédaction et de publication.

2) Mais c'est aussi la recentration de l'objectif sur les processus de développement. L'anthropologie économique se place au niveau historique

12) Ainsi Cl. Meillassoux qui réaffirme au colloque ORSTOM/ASC « Terrains et perspectives » de Paris (décembre 1986) l'actualité de l'anthropologie économique et l'illustre à travers une problématique des rapports anthropologue-développeur-paysans (Actes du colloque ORSTOM ASC; ORSTOM « Colloques et Séminaires », Leyde, 1987).

13) GODELIER 1974, *op. cit. supra.*

et planétaire de l'évolution des sociétés. Parfaitement apte à décrypter les stratégies macroscopiques, elle tend à négliger les stratégies plus terre à terre des agents : il y a toute une sociologie des acteurs à prendre en compte (Encart n° 4 : Anthropologie du développement) (14).

Ce qui demeure de l'anthropologie économique :

- c'est, au sens strict, un instrument d'analyse précis de l'évolution des sociétés en développement, utilisable en amont de l'analyse sociologique des acteurs ;
- c'est, plus largement, l'« anthropologie de l'économie » toujours nécessaire : tant pour situer les phénomènes économiques dans le champ social qui élargit leur signification que pour la démarche sur le terrain (14).

---

14) Cf. aussi : J.-F. BARÉ, Pour une anthropologie du développement économique, *Études rurales*, n° 105-106 « L'anthropologie du développement », janv.-juin 1987, pp. 267-298 ; J.-P. CHAUVEAU, article « Économique (Anthropologie) » in P. BONTE et M. IZARD, *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, PUF, Paris, 1991.

## ENCART N° 4

## UNE ANTHROPOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT

**Le développement une définition « substantive »**

Conçu comme un ensemble de moyens visant à accroître le produit global, le développement repose sur une définition « formaliste » (PERROUX, 1961, *L'Économie du xx<sup>e</sup> siècle*). Cette définition est prisonnière de la conception « formaliste » de l'économie elle-même, domaine de l'action finalisée, de l'adaptation de moyens rares à des fins qui tendent à l'enrichissement des agents économiques, au « progrès ». L'anthropologie économique américaine a montré que la conception formaliste de l'économie n'est pas recevable ailleurs que dans les sociétés capitalistes (...).

En réaction, s'est développée une conception « substantiviste » de l'économie qui la définit comme l'ensemble des faits de production, de distribution et de consommation en les intégrant aux « facteurs extra-économiques » que la conception formaliste pensait nécessaire d'isoler. Le (progrès) a consisté à envisager tout phénomène économique comme « fait social total » selon la notion de Mauss (AUBERTIN, CABANES, CHAUVEAU, 1982, *Histoire de développer, Revue Tiers Monde*, tome XXIII, n° 90, pp. 297-344).

**Pour une sociologie « sur » le développement**

Substantivistes, marxistes et structuralistes s'accordent à ne voir dans la notion d'« obstacles au développement » qu'une rationalisation intéressée des divergences entre la rationalité économique, supposée universelle, et les « rationalités sociales » particulières des sociétés et des cultures (CODELIER, 1966, *Rationalité et irrationalité en Économie*).

Passer d'une définition formaliste à une définition substantiviste qui affecte au développement un contenu réel spécifique, est donc l'enjeu actuel de la sociologie sur le développement afin d'éviter la confusion entre une analyse normative « opératoire » mais entachée de concepts prédonnés, et une analyse sociologique qui, selon le vieux précepte, traite les faits sociaux « comme des choses » (DURKHEIM) et nécessite une opération de construction formelle de son objet d'étude (BOURDIEU et alii, 1973, *Le métier de sociologue*).

**Une anthropologie appliquée**

Nous avons à tirer bien des enseignements de l'ouvrage de Bastide : *Anthropologie appliquée*. Bastide proposait d'établir une discipline scientifique séparée de l'anthropologie générale. Son objet serait la « connaissance théorique... de l'altération des cultures et des sociétés par les ethnologues, planificateurs ou les anthropologues praticiens ». Distincte de la « recherche opérationnelle » et de la « recherche orientée », l'anthropologie appliquée serait « la science théorique de la pratique de la manipulation sociale » (AUBERTIN et alii, *op. cit.*).

**Développeurs et développés**

Le seul objet possible de l'étude d'une action dite de développement, c'est cette action même, et ses modalités, l'ensemble formé par les « développeurs » et les « développés » (Marc Augé). Une telle définition « substantiviste » doit prendre en compte deux éléments essentiels : un groupe social et la fonction de ce groupe - sans préjuger de l'homogénéité du premier et du caractère équivoque de la seconde. (Extraits de AUBERTIN, CABANES, CHAUVEAU... , *op. cit.*, les inter-titres sont de nous.)